

Bonsoir à toutes et à tous,

Cette semaine a été riche en échanges entre nous, Maître Dupouy et la société que nous allons vous proposer de mandater pour rechercher un nouveau gestionnaire sérieux.

Je vous rappelle nos objectifs:

- Attaquer M. Pitié et tenter de récupérer un peu de ce qui nous est dû.
- Empêcher M. Pitié de déménager les meubles
- Publier un article dans la presse locale pour rectifier les mensonges que M. Pitié a diffusé.
- Trouver, le plus vite possible un gestionnaire sérieux pour gérer la résidence avec un maximum de garanties pour l'avenir.
- Conserver notre avocat comme soutien dans nos futures démarches et nos futures relations avec le prochain gestionnaire.

**Dans ce cadre, nous vous proposons de renouveler votre confiance envers Maître Dupouy en lui adressant le plus rapidement un chèque de 95,68€ TTC concernant le mandat détaillé ci-dessous.**

Nous étions 150 à l'avoir déjà mandaté pour les actions précédentes.

Nous avons obtenu, grâce à son action, l'éviction de M. Pitié, ce qui est une bonne chose.

D'autres propriétaires nous ont rejoints depuis.

**Il faut que nous soyons encore plus nombreux pour que Maître Dupouy représente la presque totalité des propriétaires et puisse avoir le maximum de poids pour nous représenter.**

Nous vous proposerons, très prochainement, la société que nous vous proposerons de mandater pour une recherche de gestionnaire.

Nous n'avons qu'une obsession: Mettre toutes les chances de notre côté pour obtenir un gestionnaire sérieux et avec les reins solides pour le long terme.

Malheureusement, Ce ne peut être gratuit mais nous travaillons à minimiser les coûts au maximum pour rendre cette opération la plus indolore possible.

Actuellement, aucun gestionnaire ne s'est présenté spontanément.

Nous n'avons pas le choix, nous devons nous appuyer sur ceux dont c'est le métier.

Je tiens à remercier, par avance, M. Désages qui se dépense sans compter dans la négociation avec cette société.

Ce qui est rassurant c'est après étude de notre dossier, elle l'a jugé suffisamment porteur pour s'en occuper.

Voici les coordonnées pour l'envoi de votre courrier:

Vous pouvez lui envoyer un mail par avance pour confirmer votre participation.

Maître Franck DUPOUY

2 place des droits de l'homme

BP 125

47203 Marmande Cedex

Mail : [franckdupouy@orange.fr](mailto:franckdupouy@orange.fr)

Le bout du tunnel approche.  
Très cordialement.

Cher Monsieur,

Je vous confirme mon accord pour :

- 1- que mon collaborateur se rende Mardi sur le site de BARBASTE aux fins de rencontrer M°SANCHEZ ainsi que les salariés (déjà accompli),

Suite à cette rencontre, mon collaborateur a pu me confirmer avoir rencontré M°SANCHEZ, M.MAHE et accessoirement M.PITIE...

Comme prévu, ce dernier a tenté de se faire passer pour victime de la situation tant auprès de M° SANCHEZ ( qui n'est évidemment pas dupe) mais également, ce qui aurait pu être gênant, auprès des salariés. Mon collaborateur a, comme convenu, réaffirmé ( comme il me semble nous devrions le faire par voie de presse) notre position dans cette affaire en insistant sur le fait que tous les propriétaires ne souhaitent qu'une chose c'est que le site soit le plus rapidement possible à nouveau exploité, avec son personnel, et ce , par un repreneur sérieux.

Dans cette attente la procédure veut que le Mandataire procède immédiatement aux licenciements, c'est la raison pour laquelle M°SANCHEZ a reçu Mardi tous les salariés pour un entretien préalable individuel.

S'agissant de la situation financière réelle de SEGEDA, j'ai prévu de faire une demande officielle à M° SANCHEZ ce soir car ni lui ni moi n'avons quoi que ce soit à ce jour !!

- 2- que je fasse paraître un article dans le Sud Ouest et La Dépêche dès que le contenu sera validé par le collectif,
- 3- saisir le tribunal de Commerce de Narbonne pour tenter d'interdire à M.PITIE de déménager les meubles, en délivrant une assignation dans les 4 jours après confirmation des conditions de ma mission,
- 4- saisir le tribunal pour faire condamner M°SANCHEZ, es qualité, à payer les loyers dus depuis le 3 Novembre, en délivrant une assignation dans les 4 jours après confirmation des conditions de ma mission,
- 5- déposer une plainte pénale ou, a minima si nous n'avons pas d'éléments concrets suffisants, inciter le Procureur à ouvrir une enquête avant le 26 Mars 2010.
- 6 - Valider, le ou les choix proposés par la société que les propriétaires vont mandater rapidement pour les aider à trouver un nouveau gestionnaire sérieux.
- 7 - Représenter les intérêts des propriétaires à chaque réunions ordinaires de copropriétaires, avec contrôle des comptes pendant 24 mois dès que le nouveau gestionnaire aura débuté la gestion de la résidence.

Pour l'ensemble de ces prestations, je vous propose un honoraire de 80 euros HT soit TTC 95,68 euros pour chacun des propriétaires.

Merci de me faire part de votre réponse afin que je puisse entamer les prochaines démarches.

Cordialement,

Franck DUPOUY.